

Baulmes - Vuitebœuf
Rances - Champvent
Essert-s.-Champvent
Valeyres-s.-Rances
Villars-s.-Champvent
Vugelles-La Mothe
Sergey - L'Abergement
Method - Suscévaz
Lignerolle - Les Clées - Orges

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Paraît chaque mercredi

Rédaction et publicité:

Greffe municipal, 1446 Baulmes

Tél. 024 459 15 66

Fax 024 459 19 64

Courriel: info@baulmes.ch

Du lundi au jeudi: 09h00 - 11h00

Mercredi après-midi: 14h00 - 18h00

Abonnements: Fr. 20.- par an

Publicité: A la case (Fr. 15.-)

Les demandes d'abonnements sont reçues par les Greffes municipaux des communes de Baulmes, Vuitebœuf, Rances, Champvent, Essert-sous-Champvent, Valeyres-sous-Rances, Villars-sous-Champvent, Vugelles-La Mothe, Sergey, L'Abergement, Method, Suscévaz, Lignerolle, Les Clées, Orges.

CÉLÉBRATIONS

Jeudi 5 novembre 2020

Chamblon 19 h 15 Prière de Taizé.

Dimanche 8 novembre 2020

Montcherand 10 h 00 Culte. A. Gelin.
Vuitebœuf 10 h 00 Culte. Y. Bourquin.
Grandson 10 h 00 Culte. S. Jaccaud Blanc.
Bonvillars 10 h 00 Culte. T. Gasteiner.
Champvent 10 h 00 Culte. S. Mermod Gilliéron.

COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE - ÉGLISE CATHOLIQUE DE BAULMES
1^{er} et 3^e dimanche du mois - Messe à 9h30 à Baulmes

Passer l'écueil, maintenir le cap, garder l'espérance

La 2^e vague de la pandémie de Coronavirus a débarqué. Pour l'endiguer et ralentir la dégradation de la situation, les autorités cantonales vaudoises et fédérales renforcent les dispositifs de protection.

5 essentiels: diminution des contacts, port du masque, respect des distances, hygiène des mains, traçabilité. Toutes et tous ensemble, passons cet écueil en maintenant un cap solidaire.



VUITEBŒUF

www.vuitebœuf.ch

Elections communales du 7 mars 2021 (Législature 2021-2026)

En vue des prochaines élections communales, le bureau du Conseil organise une assemblée de Commune le:

jeudi 19 novembre 2020 à 20h00
(le lieu sera précisé ultérieurement)

Chaque électeur suisse ou étranger de la Commune est invité à y participer.

Buts de la réunion:

- Information et délais relatifs à ces élections.
- Déroulement de la journée du 7 mars 2021.
- Présentation des dicastères municipaux.
- Explications des modalités officielles de candidature.
- Informations sur l'installation du Conseil général 2021-2026.

Le bureau du Conseil



CHAMPVENT

www.champvent.ch

Fenêtres de l'Avent 2020

Malgré la situation actuelle, et si vous le souhaitez également, nous vous proposons de maintenir ce moment de partage et de convivialité.

Du 1^{er} au 24 décembre 2020, nos trois villages continueront, grâce à vous, à s'illuminer au rythme du calendrier de l'Avent tout en respectant les consignes de sécurité.

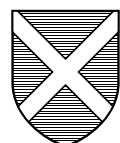
Nous invitons les personnes, familles ou sociétés villageoises à participer en s'annonçant d'ici au 15 novembre 2020 au 079 262 13 07 ou nadia.burgat@bluewin.ch en précisant trois dates dans l'ordre de préférence ainsi que si une verrée sera proposée.

Les villageois seront conviés via le bulletin officiel du 25 novembre 2020 ainsi qu'au pilier public.

Afin de pouvoir continuer cette belle tradition, nous vous remercions tous de tenir compte des recommandations de l'OFSP en matière d'hygiène et que chacun les applique au mieux.

Nous nous réjouissons d'ores et déjà de partager ces moments en votre compagnie.

Nadia et Eliane



BAULMES

www.baulmes.ch

Conseil communal

La prochaine séance du Conseil communal qui devait avoir lieu le:

**mardi 10 novembre 2020 à 20h00
EST ANNULÉE**

Le bureau du Conseil

Demande de permis de construire (P)

CAMAC N°: 196549

Compétence: ME Municipale Etat

Commune: Baulmes

Lieu-dit et/ou adresse: Rue du Russelet 2

Coordonnées (E/N): 2529910/1182410

Parcelle N°: 150

ECA N°s: 156, 157

Notes recens. architectural: 3, 4

Propriétaire: Mettraux Olivier, rue du Theu 24, 1446 Baulmes, tél. 079 792 84 54, mettraux.olivier@bluewin.ch

Auteur des plans: Loris Jungen, architecte EPFL, reg. mandataire N°: 175659, Loris Jungen Architecture, rue de la Chapelle 1, 1373 Chavornay, tél. 076 501 99 05, loris.jungen@gmail.com

Nature des travaux principale: Transformations
Description de l'ouvrage: Rénovation de 3 appartements et création d'un bureau

Demande de dérogation: Dérogation à l'art. 66 du règlement communal concernant le nombre de places de stationnement. Application de l'art. 40a RLATC qui demande le respect des normes VSS. Application de la norme VSS 640 281, section D 9.1.

Particularités:

Travaux situés hors zone à bâtir: Non

Nécessité de mise à jour du plan du Registre foncier (mensuration officielle): Oui

L'enquête publique de 30 jours est ouverte du 4.11.2020 au 3.12.2020.

La Municipalité



VALEYRES SOUS RANCES

Relevé des compteurs d'eau

Nous vous informons que, comme chaque année, notre employé communal procédera au relevé des compteurs d'eau **du 15 au 30 novembre 2020**, y compris le samedi.

Au vu de la situation sanitaire actuelle, les habitants qui le désirent peuvent envoyer la photo de leur compteur d'eau **d'ici au 10 novembre 2020** à l'adresse mail suivante: greffe@valeyres-sous-rances.ch ou au numéro de téléphone 078 108 67 63 en mentionnant leurs coordonnées complètes.

Nous vous remercions de votre collaboration.

La Municipalité



SUSCÉVOZ

Factures communales

Les personnes qui ont des factures à produire concernant l'exercice 2020 voudront bien les faire parvenir adressées à la Municipalité **jusqu'au vendredi 27 novembre 2020 au plus tard**.

Merci de respecter ce délai

La boursière, *M^{me} Panchaud*
024 445 05 62 et finances@suscevoz.ch
Route de Mathod 11 - 1437 Suscévoz

Sapins de Noël

Les fêtes approchent.

Pour illuminer votre foyer, vous pouvez commander votre sapin de Noël, variété Nordmann d'une taille de 100 - 150 cm au prix de Fr. 10.- pièce.

Veillez passer votre commande (un seul sapin par famille) **d'ici au 1^{er} décembre 2020** auprès de la secrétaire

au tél. 024 445 05 62, greffe@suscevoz.ch
ou dans la boîte aux lettres de l'administration communale

**Les sapins seront distribués
le 12 décembre 2020 de 10h00 à 11h00
à la déchetterie communale**

La Municipalité

Collecte de déchets encombrants ménagers

**Samedi matin 14 novembre 2020
de 9h00 à 12h00**

A disposition: une remorque pour les déchets encombrants, une remorque pour le bois, une remorque pour le papier/carton.

Les règles d'accès et de distance sociales restent les mêmes pour la fluidité de la déchetterie.

Nous vous rappelons:

- **Accès à sens unique par la route du cimetière.**
- **Port du masque obligatoire sur le site.**
- **Chacun reste dans son véhicule en attendant son tour d'entrer dans la déchetterie.**
- **Les personnes à pied attendent leur tour sur le chemin d'accès comme les véhicules.**

Par courtoisie et afin de permettre à chacun d'utiliser la déchetterie, **vos déchets doivent être triés** avant de pénétrer dans le local pour permettre un dépôt rapide.

La Municipalité

Mise de bois communal

10 lots de chêne des forêts communales seront misés le:

samedi 21 novembre 2020

Rendez-vous à 10h00 au parking du stand de la caserne de Chamblon.

La Municipalité



ORGES

Fermeture chemin de la Léchère

Le chemin de la Léchère sera **fermé** à la circulation **la semaine 46, soit dès le 9 novembre 2020** pour une durée d'environ 10 jours.

Le car postal empruntera le chemin du Giron durant cette période.

Nous vous remercions par avance de votre compréhension.

La Municipalité

Sapins de Noël

Il est temps de commander les sapins de Noël.

Pour des raisons d'organisation, merci de retourner le bulletin d'inscription ci-dessous en le déposant dans la boîte aux lettres de l'administration communale, par courrier postal, ruelle de l'Horloge 2, 1430 Orges, par courriel greffe@orges.ch ou par tél. au 024 445 13 12 jusqu'au **vendredi 13 novembre 2020**.

Sapins des forêts communales vendus au prix de Fr. 10.-.

**La distribution se fera à la déchetterie le:
samedi 5 décembre 2020 de 10h00 à 12h00**

INSCRIPTION SAPINS DE NOËL

(Sapin vendu au prix de Fr. 10.-)

Nom:

Prénom:

Quantité:

La Municipalité

SANI-BOIS

André Overney
Traitement de charpente
Désinfection COVID-19
Champignons du bois - mэрule
Cirons - capricornes - nids de guêpes
1400 Yverdon - 024 445 23 20 - 079 418 65 20



COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE BAULMES ET ENVIRONS

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

prévue

**le jeudi 5 novembre 2020
à 20h00 à l'Hôtel de Ville
de Baulmes**

est ANNULÉE



Ecrivain public

Lettres Retrouvées
Ria Matile

Chemin Sous-Bois 1 - 1435 Essert-Pittet
077 452 80 19
lettres.retrouvees@gmail.com

N'hésitez pas à me contacter !

Dans votre région, votre écrivain public...

... prépare votre courrier, discours ou poème;

... corrige votre document ou le réécrit;

... prend en charge à domicile votre secrétariat ou facturation.



Laurent Bader Récupération de fers et métaux

Route d'Yverdon 3 - 1445 VUIEBCEUF
Tél: +41 24 459 25 75

laurent.bader@badermetaux.ch

www.badermetaux.ch

BULLETIN DES AVIS OFFICIELS

Rédaction et régie des annonces:
Greffe municipal de Baulmes
Tél. 024 459 15 66 - Fax 024 459 19 64
Courriel: info@baulmes.ch



Stores
Vente - Réparation
 Patrik Jaccard
 Ruelle de la Tuilière 6
 1321 ARNEX-SUR-ORBE

Stores toiles - Pergolas - Stores à lamelles - Volets roulants
Volets aluminium - Moustiquaires - Moustiquaires rideau chaînettes - Stores intérieurs - Stores Vélux - Fenêtres PVC - Entretien - Réparation - Motorisation

Restons solidaires pour les indépendants locaux

Action moustiquaires 10%

Valable jusqu'à fin novembre 2020

Avec Général Stores, les insectes restent dehors

DEVIS GRATUIT - TRAVAIL SOIGNÉ

Natel 079 306 99 93 - E-mail: generalstores@bluewin.ch

DUVOISIN
 AGENCE IMMOBILIERE

**Expertises, Courtage
 & Conseils**

Nord vaudois, Gros-de-Vaud
 et Broye

La Chaux 16 - 1430 Orges

024 445 68 66

www.duvoisin-immobilier.ch

SOLCREATIONS
 OGENS - YVERDON-LES-BAINS - BAULMES

Les sols... notre passion

Parquets bois véritable
 Stratifié - Ponçage
 Moquettes - Sols vinyl - PVC - Lino
 Stores - Literie

Vente à l'emporter ou pose par nos soins

Depuis 30 ans
 à votre service **www.solcreations.ch**
021 887 74 30
024 426 07 26

Conduite en automne

Si l'automne prend parfois des allures de carte postale, cette saison laisse aussi place à une modification de la luminosité, l'arrivée de la pluie, du brouillard et du froid, sans oublier les feuilles mortes et une activité accrue d'animaux sauvages.

Modification de la luminosité

En automne, le soleil est rasant en fin de journée lorsqu'il décline à l'horizon. Sa puissante lumière a tendance à gêner le conducteur qui focalise son regard sur la route, à courte distance. Dès lors, il lui est plus délicat de contrôler des éléments éloignés ou survenant sur la gauche ou la droite de son champ de vision. Il est donc recommandé de porter des lunettes de soleil pour éviter d'être aveuglé, de faire usage du pare-soleil et d'adapter son allure.

Comme l'environnement de la ville est constitué de nombreux obstacles et d'une forte densité d'usagers de la route, il faut redoubler de vigilance en zone urbaine. Il est aussi nécessaire de faire particulièrement attention hors des localités, où le soleil rasant est plus puissant.

Pluie

Les pluies d'automne peuvent être abondantes et dangereuses. Cela provoque un déficit d'adhérence pour les pneus, ce qui risque d'augmenter les distances de freinage ou d'entraîner de l'aquaplanage. Il est ainsi obligatoire de bien respecter les distances de sécurité pour prévenir tout accident. La pluie peut aussi obstruer votre visibilité et donc gêner votre capacité de réaction. Ralentissez si vous voyez des flaques d'eau et faites bien

attention à l'état de la route. Enclenchez les feux de croisement de votre véhicule en cas de pluie, même fine.

Brouillard

L'automne entraîne aussi une longue période de brumes et de rosées. Le matin, prenez soin d'allumer vos phares en cas de brouillard, de brume ou de pluie. En effet, l'utilisation diurne des feux de circulation (position automatique !) n'est pas suffisante en cas de mauvaise visibilité. Ce phénomène survient dans les plaines et autour des montagnes, des forêts ou des lacs. Si la brume est très dense et que la visibilité est considérablement réduite, n'hésitez pas à utiliser les feux de brouillard avant et/ou arrière pour votre sécurité et celle des autres automobilistes. N'oubliez toutefois pas de les éteindre dès que vous apercevez le véhicule qui vous précède ou celui qui vous suit, ceci pour ne pas gêner leurs conducteurs.

Feuilles mortes

Alors que les grands axes fréquentés sont en général dégagés avec peu de risques, le trafic chassant les feuilles, le réseau secondaire est, lui, plus exposé au phénomène. Sans nul doute, vous devez être le plus prudent lors de la traversée d'une zone boisée. Toutefois, la traversée d'un axe ou d'une simple rue bordée d'arbres nécessite aussi certaines précautions. Faites également attention à l'accumulation possible de feuilles mortes dans les

virages, une zone où l'adhérence des pneus est primordiale.

Même si la chaussée est sèche, après une période de pluie, cette couche de feuilles conserve facilement l'humidité et réduit l'adhérence en créant une «pellicule mobile» entre vos pneus et la route. Ce phénomène peut être accentué si ces feuilles mortes stagnent depuis plusieurs jours et se dégradent en formant une sorte de «bouillie» glissante, laquelle s'introduit dans la sculpture du pneu. Adaptez votre vitesse à l'état de la chaussée !

Activité accrue d'animaux sauvages

Au cours de l'automne, les accidents dus au gibier sont courants au crépuscule. Les passages fréquents d'animaux sauvages sont indiqués par des panneaux de signalisation: réduisez votre vitesse. Si des animaux se trouvent sur la route, freinez, passez aux feux de croisement et klaxonnez s'il le faut. Ne faites pas d'embarquée. S'il y a malgré tout collision, sécurisez le lieu de l'accident. Le conducteur doit immédiatement signaler un accident impliquant du gibier et commettre une infraction s'il ne le fait pas. Appelez la police et attendez la venue des policiers ou du garde-chasse. Si l'animal est blessé, ne vous approchez pas de lui afin d'éviter de le stresser encore plus.

Source: votrepolice.ch